PROCÈS VERBAL

DE LA SESSION ORDINAIRE DU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

TENUE LE 20 juin 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, le 20 juin deux mille vingt-trois, à 18h.

SONT PRÉSENT(E)S : Mmes :

Isabelle Lequin
Jacynthe Thériault
Joanie Garneau
Élaine Caron
Valérie Veilleux
Mylène Labrecque
Johanne Perron

SONT ABSENT(E)S :

1. ACCUEIL, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est 18h15.
Madame Mélanie Chabot souhaite la bienvenue. L'assemblée est présidée par Isabelle Lequin.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 JUIN 2023

CE-122-22

L'ordre du jour du 20 juin 2023 est lu puis adopté.

Adopté par Valérie Maheux

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AVRIL 2023	**CE-123-22**	Le procès-verbal du 25 avril 2023 est lu puis adopté. **Adopté par Valérie Maheux**
3.1 – POINT DE SUIVI RENCONTRE DU 25 AVRIL 2023		
4. CORRESPONDANCE REÇUE		Lettre du personnel de soutien pour faire connaitre leur implication dans le milieu scolaire. Il est proposé de répondre par un mot pour les remercier. Isabelle Lequin va apporter une carte à l'école.
5. QUESTIONS DU PUBLIC		Aucune intervention
6. APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS	**CE-124-22**	Étant donné que le centre de service essaie de trouver des solutions pour palier à la pénurie de main-d'œuvre, le plan d'effectif n'est donc pas statué. Les services ne seront pas diminués. Nous maintenons les services en orthopédagogie à 51% et la psychoéducation.
7. SUIVI TABLEAU DES PRINCIPALES MESURES		Les montants restants sont présentés. Il est proposé d'acheter de panier de basket pour les plus jeunes. Il est aussi suggéré d'acheter des protège-genoux et coudes pour les enfants.
8. ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF	**CE-125-22**	Le projet éducatif est présenté. Les membres sont consultés sur de possibles actions. **Approuvé par Joanie Garneau**

9. VARIA **9.1 DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE (AVANT LE 30 SEPTEMBRE)**	**CE-126-22**	La date de l'assemblée annuelle sera le 19 septembre 2023 à 19h15. **Approuvé par**
9.2 CHANGEMENT DE DIRECTION		Anik Saumure explique que les directions adjointes n'ont pas encore été nommées
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	**CE-126-22**	Il est 19h45 et madame Isabelle Lequin lève l'assemblée.

Isabelle Lequin
Présidente

Anik Saumure
Directrice